

Opérateur de Nacelle à proximité d'un réseau électrique ~ secteur Télécommunications et Câblodistribution ~

THÉORIE par ZOOM en direct et la PRATIQUE EN ENTREPRISE

CETTE FORMATION INCLUS LES OBLIGATIONS DE TRAVAIL CANADA ET DE LA CNESST SUR LES RISQUES ÉLECTRIQUES SUR LES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE CÂBLODISTRIBUTION (2022-08)



**Arrêtez, Observez,
Agissez prudemment !**

Selon votre Maître d'œuvre, pour être opérateur d'un véhicule nacelle pour vos activités de télécoms et câblos, il faut une attestation de connaissances. Cette formation vous procure cette attestation.

Cette formation inclus les obligations de TRAVAIL CANADA et de la CNESST sur les risques électriques sur les réseaux de télécommunications et de câblodistribution (2022-08).

L'objectif de cette formation est :

- informer vos opérateurs de nacelle et de véhicule de levage, des procédures et des façons sécuritaires de faire leur travail ;
- informer les opérateurs de nacelle et de véhicule de levage des dangers et des risques à travailler à proximité de l'électricité ;
- informer des directives de Travail Canada et de la CNESST, concernant les RISQUES ÉLECTRIQUES sur les réseaux de télécommunications et de câblodistribution,
- assurer les connaissances de vos opérateurs par un test écrit et une pratique extérieure sur place ;
- procurer une attestation de connaissances à l'opérateur de nacelle.
(voir le plan de cours plus bas)

Cette formation est obligatoire pour tous les opérateurs de nacelle pour les activités en télécoms et câblos, pour toutes activités impliquant un véhicule de levage. Elle passe en revue les éléments qu'il faut obligatoirement vérifier avant d'utiliser la nacelle, dans les normes qui sont citées à l'article 256 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).

La présentation est communiquée par 4 heures de théorie par visioconférence en direct par Zoom et de 2 heures PRATIQUE - EXERCICES. La validation est appuyée d'un test théorique et d'une pratique extérieure.

Cette formation procure une attestation de connaissances de 3 ans au participant.

Elle est communiquée par un formateur agréé, elle comporte un volet théorie et un volet pratique.

Note : vous devriez rappeler ces informations annuellement à vos opérateurs soit par une mini formation ou par une pause SST dirigée par un contremaître ou un gestionnaire.

Opérateur de Nacelle

à proximité d'un réseau électrique

~ secteur Télécommunications et Câblodistribution ~

Plan de cours mis à jour : Mai 2024

durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • 4 heures - volet EN LIGNE en direct animé par un formateur agréé • ½ hre / part - volet PRATIQUE-EXERCICES dans votre environnement de travail avec vos équipements et outils
nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> • 4 à 10 participants par session
où	<ul style="list-style-type: none"> • Le volet EN LIGNE se fait d'un poste de travail, dans un environnement favorisant l'apprentissage. • Le volet PRATIQUE – EXERCICES se fait la même journée ou dans les jours qui suivent le volet théorie. Le formateur se déplace à votre centre de travail et on pratique avec vos équipements, dans votre environnement.
quand	<ul style="list-style-type: none"> • Du lundi au samedi, selon la convenance.
coût	<ul style="list-style-type: none"> • 345 \$ par participant – matériel inclus. • Des frais de KM sont facturés pour la pratique-exercices en entreprise.
pré-requis nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • L'attestation ASP Construction est requise et obligatoire. • Il est recommandé au préalable de suivre la formation : "Travail en hauteur aux poteaux et aux réseaux de télécommunications et de câblodistribution, à proximité d'un réseau ou d'une installation électrique".
objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer ou confirmer les procédures d'opération à l'utilisation d'une nacelle et d'un véhicule de levage, dans votre entreprise (votre politique d'établissement) ; • Assurer les connaissances et les compétences de tous les opérateurs de nacelles et de véhicules de levage dans votre organisation ; • Procurer une attestation de connaissances à l'opérateur ; • Assurer les normes de signalisation du MTQ à vos activités.
contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • La formation traite des sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Introduction à la Loi fédérale sur la diligence raisonnable et à la CNESST - obligations de chacun en SST ○ les RISQUES ÉLECTRIQUES ○ délimitation des zones électrique et télécoms, ○ les règlements et normes électriques, ○ identification du courant au poteau, ○ gérer la végétation à proximité de votre zone de travail, ○ les distances à respecter avec l'électricité et les moyens et outils à utiliser – avertisseur de tension, gabarit de 1,2 m. ou un surveillant, etc. ○ la sécurité sur une nacelle et un véhicule de levage ; ○ les ÉPI nécessaires à l'opérateur de nacelle et de véhicules de levage ; ○ explications des règles de conduite, des mesures de sécurité, la stabilité du véhicule, l'état du sol porteur, la signalisation ; ○ la vérification quotidienne / annuelle ; ○ les dangers, les risques et façons d'opérer de façon sécuritaire la nacelle, un véhicule de levage – à proximité d'un réseau électrique ;

Opérateur de Nacelle à proximité d'un réseau électrique ~ secteur Télécommunications et Câblodistribution ~

contenu de la formation (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ○ monter et descendre de façon sécuritaire d'un poteau, d'un toron avec une nacelle ; ○ l'analyse sécuritaire de la tâche, un environnement de travail sécuritaire, la signalisation, les obstacles à monter et dans la zone de travail ; ○ les contrôles, les vérifications, selon les lois provinciales et fédérales ; ○ des mises en situation (pratiques) – accès à son aire de travail, etc. ; ○ travailler à proximité de l'électricité avec une nacelle – distances à respecter, vérifications, ÉPI et outils de détection de tension et induction Fluke C9970, l'avertisseur de tension Safeguard rendu obligatoire, et le gabarit de 1,2 m. isolé également obligatoire. ○ un test écrit et un test pratique de compréhension par participant. ● La formation comprend des études de cas d'accidents déjà survenus, les analyses de risques, les recommandations, les outils de communications. ● Le calepin - Aide-Mémoire du participant inclut les procédures et les techniques de travail, format poche.
attestation de connaissances acquises	<ul style="list-style-type: none"> ● Chaque participant reçoit une carte porte-monnaie d'attestation des connaissances acquises et nécessaires, pour accéder et/ou exécuter un travail d'opérateur de nacelles et pour un véhicule de levage. ● Chaque participant reçoit le calepin Aide-Mémoire des façons de faire, des procédures de travail selon, les principes d'une analyse sécuritaire de la tâche, les façons et les moyens de contrôles sécuritaires, etc. ● L'entreprise reçoit un certificat pour son implication et son encouragement à la Santé et Sécurité au Travail et à informer ses employés. ● Le gestionnaire reçoit le cahier du gestionnaire qui est un résumé de la présentation, des normes, des directives et des instructions de travail, pour assurer les suivis aux opérations sur un véhicule de levage. ● Il est recommandé de refaire cette certification aux 3 ans.
soutien professionnel	<ul style="list-style-type: none"> ● Vous bénéficiez de notre ligne téléphonique ACCÈS-INFO gratuitement pendant toute la période de l'attestation de vos opérateurs. ● Vous bénéficiez également des MISES À JOUR gratuites sur le sujet de cette formation et des conseils en gestion SST.

Si vous désirez des informations additionnelles sur le contenu de cette formation, sur nos honoraires, ou pour vous inscrire à cette formation, SVP nous contacter au 514-754-2336.

NOTE :

André Rousseau - Conseillers sont des formateurs agréés de la Commission des partenaires du marché du travail et d'Emploi Québec, pour le soutien au développement de la main-d'œuvre.